

PROJET DE COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 30 AOÛT 2016**

Etaient présents : Pierre Vallat, Marie Noëlle Michaud, Michel Simon, Roland Roueche, Anna Vallat, Muriel Touzain, Patrick Lhermitte, Alexandre Ulsas.

Excusé, Cyril Stehlin

La réunion débute à 19h 10.

Secrétaire de séance : Anna VALLAT

1. Adoption du compte rendu du conseil municipal du 14 juin 2016

Aucune remarque n'a été formulée, le Compte rendu est adopté.

2, Mot du maire et point sur l'action municipale depuis la réunion mi-juin

Le maire indique qu'il s'est rendu récemment en Auvergne pour rencontrer des responsables municipaux qui organisent avec l'appui de leur communauté de communes une étonnante fête traditionnelle autour du pain et de la moisson. Il revient avec une invitation pour la commune de Brebotte à participer à leur manifestation en 2018.

Concernant les actions municipales elles se déroulent suivant le calendrier prévu en début de mandat. Le plan handicap est venu compliquer un peu les choses. Nous avons dû abandonner un projet proposé par le Siagep d'enfouissement de lignes électriques, pour consacrer nos investissements au respect du plan handicap. Ce plan élaboré par l'équipe municipale a récemment accepté par les administrations compétentes. Nous avons obtenu qu'il puisse s'étaler sur 6 ans au lieu de 3 années comme nous le demandait l'administration concernée.

Nos engagements 2016 seront tenus pour la nouvelle mairie : accès, accueil, et sanitaires.

Les travaux de la rue du lotissement du moulin et de la cour de la nouvelle mairie vont débiter probablement en octobre.

Le comité de pilotage pour l'aménagement du café du canal est mis en place et travaille dans le cadre des objectifs des responsables de la Communauté de Communes.

La commune de Brebotte fait partie aujourd'hui du plan tourisme communautaire, nos atouts laissés en sommeil pendant presque 40 ans éclosent. Tout a été fait pour les rendre possibles.

Tout ceci est en marche grâce aux arguments et à la cohérence de notre équipe. Je vous en remercie.

Concernant la sécurité routière, ce problème n'est pas nouveau, il était un sujet récurant dans la commune dès 1980.

Nous devons maintenant faire comprendre aux automobilistes qui traversent notre commune, que les limitations de vitesse et les signalisations doivent être respectées.

Que 30 km/h au carrefour de l'école ce n'est pas 60 km/h.

Que 50 km/h aux entrées de village ce n'est pas 70 ou 80 km/h.

La commune a été confrontée à plusieurs délits au cours des mois écoulés.

1, dépôt sauvage en forêt communale, au Pâquis et à la Millière (plaques fibros amiantées, gravas, bois de démolition et feu ayant endommagé plusieurs arbres de la forêt communale. Le garde forestier a déposé plainte au procureur.

2, Arrachage probablement par un véhicule agricole ou de chantier d'une palissade de bois retenant la terre rue de l'écrevisse et mise en danger des piétons sur le trottoir concerné de la rue de la Fontaine en direction de Froidefontaine.

Furent ensuite évoqué les points suivants ;

- l'accueil en mairie en juillet d'une délégation chinoise en visite dans notre commune.
- l'aide apportée par les parents d'élèves des écoles du R P I au maire de la commune, qui a reçu des responsables départementaux pour évoquer les problèmes de sécurité routière route de Grosne.
- La nécessité de trouver une solution avec le conseil départemental pour un entretien sérieux et permanent du parc à voitures et des abords créés par le département, près du canal.
- La remise en état d'une cour de particulier avec du rabotage stocké par la commune donné à titre gracieux pour réparation des dégâts commis par un orage exceptionnel.

3, Position du conseil sur le nombre d'adjoint au maire

Le conseil décide de conserver 3 adjoints. Roland Rouèche, qui consacre du temps au service de la commune est élu 3^{ème} adjoint avec l'accord de tous les membres présents.

4, Coupe dans la parcelle du Cotais et affouage

Nous avons arrêté la décision de réaliser cette coupe lors du conseil de juin. Celle-ci doit débuter en septembre. Les responsables de la commission forêt rencontreront le garde au sujet du bois défendu où il faut trouver de la place pour stocker les grumes quand sera réalisée la prochaine coupe de bois.

5, Décision à prendre pour modifier le contrat de location de la machine à photocopier

Nous avons consulté 3 entreprises. Deux nous ont donné des chiffres d'économie possible par rapport à l'ancien contrat, mais rien pour nous satisfaire. Nous avons aussi demandé des nouveaux prix et tarif à « Avenir bureautique » pour une éventuelle reconduction du contrat en cours. Leur proposition de baisse des coûts nous apparaît convenable tant pour la location que pour le service maintenance.

Une délibération est prise à l'unanimité pour autoriser la maire à signer le nouveau contrat avec « Avenir bureautique »

6, Travaux à programmer pour l'année 2017 et demande de subventions

La commission travaux doit se tenir en Septembre pour étudier la situation et formuler des propositions au conseil municipal, qui aura jusqu'au 31 octobre pour demander des subventions.

7, Programme handicap accepté par les autorités pour un plan sur 6 ans et actions 2016.

L'agenda d'accessibilité programmé objet du dossier présenté par la commune le 17 février 2016 à été approuvé par la commission départementale pour un montant de 142 650€ sur une durée de deux périodes de trois ans.

8, Appel à projet du conseil départemental pour 2017

Suivant une nouvelle approche du conseil départemental visant à plus de proximité et plus de partenariat, il est proposé à la commune de mettre en avant des dossiers et de les présenter chaque année.

La date limite de dépôt de dossiers est fixé au 15 octobre 2016. La commission travaux fera des propositions rapidement au conseil municipal.

9, Lancement du chantier « économie d'énergie » initié par la communauté de communes

Une étude concernant le changement de 12 luminaires permettra de moderniser l'éclairage public des rues et de réduire la consommation d'énergie, a été réalisée par notre équipe sous l'impulsion de la CCST. Cette action et les aides obtenues sont portées à la connaissance des habitants.

Le budget est de 7016€ subventionné à 53% par le ministère de l'environnement dans le cadre de la « Transition Energétique Pour la Croissance Verte », et à 16 % par le Siagep. Il s'agit de pose de luminaires leed dans le cadre d'un dossier monté par la communauté de communes.

Un inventaire sera réalisé pour supprimer quelques lampes de rue faisant double emploi.

10, Branchement électrique sur la place de la scierie

Il s'agit de réaliser un branchement électrique sur la place de l'ancienne Scierie, pour y transférer le distributeur de pain. Ceci pour deux raisons essentielles :

- 1, le plan vigie pirate qui limite le stationnement des véhicules à proximité de l'école.
- 2, Sécuriser les enfants en rendant impossible Les manœuvres des voitures d'utilisateurs du distributeur à pain notamment
aux heures d'entrées et sorties de classe.

11, Point sur la rentrée scolaire et la gestion du Syndicat de gestion du RPI

Compte rendu du vice-président du R. P. I ;

Effectifs en hausse avec au minimum 123 enfants. Le point définitif sera fait le jour de la rentrée.

Les horaires restent identiques, horaires de bus aussi, la restauration continue, les activités-péri scolaires à Grandvillars et Boron se poursuivent.

Un sondage a été effectué auprès des familles sur une garderie : le résultat est en cours d'analyse. Il s'en dégage une demande forte dans ce domaine.

Suite à la réunion du dernier conseil syndical, il a été décidé la mise en place d'un comité de pilotage, composé des 5 maires, de la présidente et du vice président du RPI. Ce comité est chargé de définir avant fin 2016 les grandes lignes de la construction d'un groupe scolaire.

En particulier seront étudiés de manière précise les coûts de construction au regard des dépenses obligatoires générées par l'application du plan handicap qui s'applique à toutes les communes.

Les économies en coût de fonctionnement devront être totalement cernées et expliquées.

12, Comité de pilotage du projet « Café du canal »

Une réunion s'est tenue ce matin 30 août à 10h au siège de la CCST avec les assistants économiques et tourisme du président. Deux représentants de la commune y participaient.

Il s'agissait de refaire le point sur les objectifs de ce projet au regard des faits nouveaux et des lignes déjà tracées en 2015 qui étaient les suivantes : Gites d'étape avec espace groupe envisageable, restaurant type « Auberge » qui doit être la colonne vertébrale avec un restaurateur. Autour de ce projet doit être possible un bloc sanitaire accessible de l'extérieur et un espace verdure où les cyclistes pourraient s'il le souhaitent poser une tente.

Les élus de Brebotte ont défendu ce type de projet, qui doit être une réussite pour la communauté de communes par rapport à ce site exceptionnel. La question de rénover ou de construire en partie ou en totalité du neuf va se poser rapidement au regard des attentes du projet et des impératifs financiers de la communauté.

Le projet définitif devrait être arrêté avant la fin de l'année.

13, Contrôle gaz radon pour le bâtiment Ecole.

Le contrôle gaz radon doit être fait rapidement à l'école. Plusieurs cabinets d'étude seront contactés.

14, Désignation d'un coordinateur communal pour le recensement de la population

Sont désignées comme coordinatrices du recensement qui se déroulera en janvier 2016, la secrétaire de Mairie, Véronique et comme suppléante Lilia agent communal.

15, Modification d'un bail de location

Le bail de location de terrains communaux au nom de Grevillot Benoit sera modifié au nom de Grevillot Grégory.

16, Résiliation d'un droit de passage en forêt

L'association Vivre ensemble avait obtenu pour un sentier un droit de passage en forêt communale. Cette association a demandé l'annulation de ce droit. Une délibération de conseil municipal est demandée par l'ONF. Le conseil donne son accord pour la suppression de ce droit qui n'a plus lieu d'exister.

17, Information et questions diverses

- Autorisation de vente sur le territoire de la commune.

La commune a été sollicitée pour une demande de vente de Kebab.

Dans l'attente de la réfection partielle de la place de l'ancienne Scierie et du devenir du site du café du canal le conseil n'autorisera plus de ventes ambulantes sur le territoire de la commune.

- **Adapei** : la vente des brioches est prévue dans la période du 5 au 8 octobre. Une lettre/commande aux habitants de la commune sera mise dans les boîtes aux lettres fin septembre.

- Réunion patrimoine Eglise

Une réunion publique intercommunale sera organisée prochainement (probablement en octobre)

- Circulation des voitures sur les chemins communaux entre les eaux, zone protégée.

Suite à des difficultés rencontrées entre un agriculteur et des automobilistes au lieu dit « Entre les eaux » il est rappelé que l'association foncière a été dissoute et que le pouvoir de police appartient maintenant à la mairie qui délègue en partie ce pouvoir à la police intercommunale.

La mairie va contacter les services départementaux de l'environnement et la police intercommunale pour déterminer les droits et les devoirs de chacun. Elle règlera si nécessaire la circulation de véhicules dans cette zone « Natura 2000 ».

Fin de la réunion à 21 h